



Grenoble Saint-Ismier

1 chemin  
de Charvinière  
38330 St-Ismier  
04 76 52 03 63

Formation continue

### Formation de niveau 4 vers l'installation agricole.

#### Objectifs de la formation

Exercer une activité professionnelle hautement qualifiée dans les exploitations agricoles en tant que Chef d'exploitation ou salarié. Il peut pour cela diriger une équipe et organiser le travail de ses salariés.

#### Contenus de la formation

La formation composée de six blocs de compétences

##### ► C1 : Se situer en tant que professionnel

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

##### ► C2 : Piloter le système de production

- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements
- Gérer le travail

##### ► C3 : Conduire le processus de production dans l'agro écosystème

- Combiner les différentes activités liées aux productions
- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

##### ► C4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique

##### ► C5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

- Commercialiser un produit ou un service
- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

##### ► C6 : UCARE

- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

#### Le métier

Les activités demandées sont :

- rechercher, collecter et trier toutes les informations utiles à la mise en œuvre et au développement de ses activités
- communiquer à l'interne et à l'externe
- choisir un système d'exploitation cohérent et durable et en assurer le pilotage.
- assurer la gestion économique et financière de l'entreprise
- gérer et animer l'équipe de travail nécessaire à l'exploitation
- mettre en œuvre, individuellement ou collectivement, la conduite technico-économique d'un ou plusieurs ateliers de production animale ou végétale, la transformation de tout ou partie de ses produits
- mettre en œuvre individuellement ou collectivement une ou des activités de service
- distribuer ses produits individuellement ou collectivement.



## Débouchés

- agriculteur/trice
- salarié(e) agricole hautement qualifié(e)

## Durée de la formation et rythme en entreprise

### Formation continue :

921 heures au centre de formation et 280 heures de stage en entreprise.

## Poursuites d'études

Des Certificats de Spécialisation métiers de la production horticoles et métiers de la production agricole sont accessibles dans d'autres établissements agricoles.

## Conditions d'admission et modalités d'inscription

### Formation continue

La formation est ouverte à toute personne majeure, ayant pour projet de s'orienter professionnellement dans le domaine du paysage. Des tests de positionnement et un entretien individuel sont effectués pour évaluer les pré-requis et affiner le projet du candidat.

### Modalités d'inscription

Prendre rendez-vous pour un entretien individuel de positionnement. Se présenter au rendez-vous muni des documents demandés lors de la prise de rendez-vous.

## Rémunération

**Formation continue** : rémunération selon statut du candidat à l'entrée en formation : Salarié, demandeur d'emploi, transition professionnelle.

## Coût pédagogique et possibilité de financement

**Apprentissage** : la formation par la voie de l'apprentissage est gratuite.

**Formation continue** : le coût pédagogique de la formation est affiché sur le site internet de l'établissement.

- Les opérateurs de compétences
- France Travail, Conseil Régional
- L'AGEFIPH pour les Travailleurs Handicapés
- L'entreprise (Plan de Formation)
- Le CPF (Compte personnel de formation)
- L'autofinancement



## Charte H+

L'établissement est charté H+ depuis 2013 et met en place des actions pour favoriser l'accès en milieu ordinaire de formation des personnes en situation de handicap.

S'adresser à Mme ALAUX pour plus d'informations [dephine.alaux@educagri.fr](mailto:dephine.alaux@educagri.fr)